# Au service des éducateurs





## **DES VALEURS**

- \* **Respect**: de tous les acteurs du football, des instances, des partenaires, des statuts et règlements, ...
- \* Ecoute : des éducateurs, des clubs,
- \* Solidarité: entre tous les éducateurs et acteurs du football
- \* Complémentarité : avec les partenaires sociaux

### **DES MOYENS**

- Un nombre d'adhérents conséquent (privilégier si possible, l'idée de la double adhésion AEF GEF)
- Des Délégués Départementaux formés, impliqués et militants
- Un budget maîtrisé et équilibré
- Une « veille conseil » avec si besoin, l'intervention de notre avocat spécialisé en droit du travail dans le sport.
- Une communication moderne : lettres « INFOS GEF » régulières, une adresse E-mail, (un blog ou site internet en projet)
- Une transmission des informations rapides et efficaces.
- Une participation active à différentes commissions ou instances.

## NOS ACTIONS CONCRETES

- \* Intervention pour l'obtention de la réduction du coût du dossier d'équivalence BE 1° = BEF (150 € = 20 €)
- \* Présentation d'un dossier auprès de la DTN pour la révision des critères d'obtention du BEF au plus grand nombre d'éducateurs
- \* Présentation d'un dossier auprès de la DTN pour la révision des critères d'obtention du DES au plus grand nombre d'éducateurs
- \* Participation aux réunions concernant les modifications du statut des éducateurs
- \* Participation régulière aux Commissions Fédérale et régionales du statut des éducateurs.
- \* Etude des différents dispositifs d'indemnisation des éducateurs intervenant au sein de Commissions Techniques (meilleure reconnaissance des compétences mises à disposition. En cours)
- \* Aide, conseils réguliers de notre avocat conseil auprès d'éducateurs en litige avec leur club.

#### **UNE ORGANISATION**

- \* Un Conseil Syndical National de 9 membres
- \* Des Délégués Départementaux
- \* Des représentants dans les instances :
- Commissions Fédérale et Régionales du Statut des Educateurs
- Jurys d'examens BEF BMF
- Jury VAE : BEF BMF

#### UN ROLE ESSENTIEL

- \* Défendre les intérêts de tous les éducateurs (matériels, financiers, moraux)
- \* Aide, soutien, conseils auprès des éducateurs salariés des clubs amateurs (CDD, CDI, temps partiels, temps pleins ...).
- \* Aide, soutien, conseils auprès des clubs amateurs « employeurs » ou futurs employeurs »
- \* Etre en lien avec les autres syndicats (notamment l'UNECATEF, l'UNCTF), et en complémentarité avec ceux-ci, tout en gardant nos spécificités. Pour des « Actions communes » = UNITE (éducateurs-entraîneurs-cadres techniques).
- \* Etre en lien avec la DTN (évolution des formations, réflexion sur la capacité des clubs amateurs à devenir employeurs, profil des nouveaux éducateurs en lien avec les nouvelles formations, participation à la réflexion sur les équivalences des diplômes...).
- \* Etre « au service », et pas uniquement dans la revendication, en tenant compte du contexte du football amateur.

Représentativité des éducateurs du football amateur.



87, boulevard de Grenelle 75738 PARIS Cedex 15

**2** 01 44 31 74 58

**a** 01 44 31 75 13

Mail: contact@gefoot.fr

Enregistré à la Préfecture de Paris le 10 octobre 2005 sous le N° 20243